



Aron

MEILLEURS
VOEUX
2025





Chers administrés,

A l'aube de cette nouvelle année, je veux vous adresser tous mes vœux de bonheur et de réussite. Avec mon conseil municipal, nous voulons poursuivre nos actions menées depuis

le début de ce mandat, même si le contexte social et économique perturbe nos prévisions.

Nos démarches d'investissement énoncées dans notre profession de foi de 2020 se révèlent modifiées, et il nous faut faire preuve d'adaptation, de courage et d'optimisme, afin de vous satisfaire. L'équipe municipale s'efforce d'entretenir cette dynamique.

Sur le plan de l'animation locale, nous vous avons à nouveau proposé ces moments bien appréciés, comme la fête de la musique, le repas du CCAS, la course aux œufs et le vin chaud de Noël. Je vous remercie pour votre participation à ces différentes manifestations.

En 2025, plus que jamais, l'augmentation des dépenses de fonctionnement nous oblige à faire certains choix. En matière d'investissement également, il nous faut toujours être à la recherche de subventions pour alléger la collectivité. Résumons les principaux investissements réalisés en 2024 et ceux prévus pour 2025 : En 2024, nous avons agrandi la salle multifonction, annexe de la salle de sports, afin de répondre à une demande croissante d'utilisation des 2 salles. Ces travaux ont été achevés au printemps et les associations ont pu l'intégrer.

Deux autres chantiers importants sont commencés depuis l'automne : l'agrandissement de la supérette et la rénovation de la Maison Commune de Loisirs. Concernant la supérette, elle fait l'objet d'un agrandissement de 75 m² et ces travaux vont se poursuivre cet hiver afin que ce nouvel ensemble soit opérationnel dès le printemps.

L'important chantier du mandat est bien sûr, la rénovation et la réhabilitation de la MCL. Les travaux devaient commencer en début 2024. Après une large réflexion avec les associations et un cabinet d'architecte, nous avons retenu la géothermie et l'utilisation de panneaux photovoltaïques. Les entreprises sont maintenant retenues et elles ont commencé leur action. Ce chantier durera environ une année.

A présent, je souhaite renouveler mon soutien aux associations, aux commerces et aux entreprises qui assurent le développement économique, social et culturel de notre commune. J'adresse aussi un chaleureux remerciement au personnel communal, qui au sein de chaque service, vous apporte satisfaction.

La cérémonie des vœux n'aura pas lieu en ce début d'année en raison des travaux de la salle, mais je vous réaffirme que l'équipe municipale va poursuivre son engagement et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2025.

Je vous souhaite une très bonne santé et une très belle nouvelle année remplie de bonheur. Merci à tous et à bientôt.

Étienne Giffard

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

CALENDRIER DES FÊTES

ÉTAT CIVIL

INFORMATIONS PRATIQUES

ARON AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

2

3

4

5

9

LES ASSOCIATIONS

FINANCES COMMUNALES

MAYENNE COMMUNAUTÉ

PETIT PATRIMOINE D'ARON

14

23

26

30

CALENDRIER DES FÊTES 2025

DATES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS	LIEU	COMMUNE
31 JANVIER	US ARON	concours belote	Salle des fêtes	Marcillé
18 MARS	RCSA	repas	Salle des fêtes	Marcillé
28 MARS	APE	Porte ouverte École	École	Aron
30 MARS	SLA	Courir au Parc des Forges	Parc des Forges	Aron
21 AVRIL	MAIRIE	course aux œufs	Parc des Forges	Aron
26/27 AVRIL	SLA	théâtre ados	CHNM	Mayenne
18 MAI	ÉTOILE CYCLISTE MAYENNAISE	Course cycliste	Stade rue des Chênes	Aron
6 JUIN	FAMILLES RURALES	gala danse	"Salle Sports Salle Polyvalente"	Aron
9 JUIN	US ARON	tournoi de foot	Stade rue des Chênes	Aron
13/14 JUIN	LES AVENTURIERS DU CANAL	wk animations	"Salle Sports Salle Polyvalente"	Aron
27 JUIN	MAIRIE	fête musique	Parc des Forges	Aron
5 SEPT.	APE	apéro école	École	Aron
16 SEPT.	RCSA	pique nique	"Parc des Forges Salle Polyvalente"	Aron
21 SEPT.	APE	vide grenier	Parc des Forges	Aron
12 OCT.	CCAS	repas	Salle des fêtes	Marcillé
8 NOV.	US ARON	soirée dansante	Salle des fêtes	Marcillé
29 NOV.	APE	marché de noel	Salle sports	Aron
29 NOV.	RCSA	repas	Salle des fêtes	Marcillé
12 DÉC.	MAIRIE	vin chaud	École	Aron



ÉTAT CIVIL 2024

À ce jour (18 décembre 2024), nous dénombrons dans notre commune
12 naissances, 8 mariages et 13 décès. Voici ceux qui ont bien voulu paraître dans notre bulletin.



NAISSANCES

Mia SCHREINER (07 février 2024)
Mya CORBIN (24 février 2024)
Tino ROCHER (1^{er} mars 2024)
Inès FOUQUENET (25 mars 2024)
Jules GARRY (20 avril 2024)
Maëlya LANDEMAINE (05 mai 2024)
Ambre MASIK (23 mai 2024)
Ninon GARREAU (24 octobre 2024)
Tom PLEURMEAU (30 octobre 2024)
Célestin COQUIN (31 octobre 2024)
Chloé MANCEAU (10 novembre 2024)



DÉCÈS

Victorine CARRÉ (04 février 2024)
Edouard CHEVALLIER (26 mars 2024)
Monique PERRET (02 mai 2024)
Jacques LE MARCOU (21 mai 2024)
Danielle ROUMEGOUS (30 mai 2024)
Bertha POIRIER (21 juin 2024)
Gérard BURÇON (04 août 2024)
Marie-Josèphe BOULAY (22 août 2024)
Marie-Louise MARTINEAU (1^{er} octobre 2024)
Hélène GARNIER (03 octobre 2024)
Gustave BRAULT (15 novembre 2024)
Robert CORNU-BAUDOUIN (14 déc. 2024)



MARIAGES

Michel LANDEMAINE et Esther LÉAU (25 mai 2024)
Julien BEAUDOUIN et Charlotte BERGÈRE (13 juillet 2024)
Christophe RENARD et Sonia AUFRAY (03 août 2024)
Paul EDE et Sophie GARNIER (24 août 2024)
Paul GASSELIN et Anaïs MASSEROT (07 sept. 2024)
Matthias DILIS et Vanessa GODARD (28 sept. 2024)
Jonathan LUCE et Audrey ROBERT (16 novembre 2024)

RECENSEMENT CITOYEN



Rédacteurs : Mmes d'Argentré, Liger, Plet, Valtel, MM Giffard, Lefeuve, Lefoulon, Legeleux et le secrétariat de mairie.

Conception & Réalisation : LEPETIT IMPRIMEUR - 53100 MAYENNE

Crédit photos : Ouest France - Mairie d'Aron - Club Photos d'Aron

MAIRIE



Adresse :

Parc des Forges - ARON
Tél. 02 43 04 21 02

Horaires d'ouverture :

- le mardi : 9h - 12h
- le mercredi : 9h - 12h // 15h - 17h30
- le vendredi : 9h - 12h // 15h - 17h30
- le samedi : 9h - 11h30

E-Mail : aron.mairie@aron53.fr

Site : www.aron53.fr

Nouveaux arrivants : merci de bien vouloir vous faire connaître en Mairie dès votre arrivée.

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :

- le mercredi de 15h00 à 17h30
- le samedi de 10h à 11h30

Responsables : Mesdames : ANDRÉ, FOUBERT, GENEST, GIRET, GRÉE, LAMARCHE, MADIOT, MONSIMIER, SAVARY, TRIBONDEAU.

La Bibliothèque est ouverte à tout public et la carte d'Adhésion est gratuite.

De plus, des jeux de société sont également à la disposition des enfants et adultes.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la bibliothèque au 07.89.06.03.54 aux heures d'ouverture.

FRANCE SERVICE

Les conseillères France Services sont formées et à votre disposition pour toutes vos démarches administratives. Vous avez une difficulté pour accéder à vos droits, mettre à jour votre dossier CAF, réaliser une demande de carte grise ou bien une demande de retraite, France Services est là pour vous accompagner.

Horaires d'ouverture :

France Services Mayenne
(Hôtel de Ville et de Communauté)

du lundi au vendredi 8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h30

Marcillé la ville (mairie)

3^e jeudi matin du mois 9h00 - 12h00

Grazay (mairie)

3^e jeudi après-midi du mois 14h00 - 17h00

SERVICES MÉDICAUX

INFIRMIÈRE

Madame Émilie EDON
Madame Edwige MARTIN
16 Rue des Loisirs - ARON
Tél. 06 13 92 27 01

PHARMACIE

Madame Laëtitia GRATIEN
17 rue de Normandie - ARON
Tél. 02 43 32 14 00

Ouverture :

- Lundi au vendredi :
9h à 12h30 // 14h30 à 19h15
- Samedi : 9h à 12h30

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. Cédric BLANC et M. Jean-François FOUCHER
16 rue des Loisirs - ARON
Tél. 02 43 00 92 12
[Sur rendez-vous uniquement](#)

OSTÉOPATHE

Monsieur TRIDON Morgan
16 rue des Loisirs - ARON
Port. 06 14 50 23 43
[Sur rendez-vous uniquement](#)

PSYCHOLOGUE

Madame GUESNÉ Sandra
16 rue des Loisirs - ARON
Port. 07 65 70 29 00
Enfant de + de 15 ans et adulte
Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h à 19h
[Sur rendez-vous uniquement](#)

RELAIS POSTE COMMERÇANT

Ouverture : du mardi au samedi de 8h à 20h

Départ du courrier : 9h

Les habitants de la commune sont invités à effectuer leurs opérations courantes au relais poste (café Le Lion d'Or, chez M. FOURBET Éric).

Celles-ci concernent les prestations postales courantes telles qu'achat de timbres et d'enveloppes, colis prêt-à-poster, envoi de courrier recommandé et de lettres affranchies, retrait de colis et courrier, ainsi que quelques opérations bancaires pour les titulaires d'un compte postal.



Club photo ARON



ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Vous pouvez consulter la liste des assistantes
maternelles en Mairie.

BELLANGER Emmanuelle	31 rue de l'Europe	06 38 22 72 14
DIDERICHE Maryse	3 rue Saint Eloi	02 43 08 61 22
DILIS Maryline	21 rue de la Grange	02 43 04 87 43
DOUXAMI Bénédicte	9 rue de Baladé	02 43 04 12 60
MEZIÈRE Catherine	1 rue des Forges	02 43 00 71 02
MICHAUD Nadège	26 rue de la Grange	02 43 00 33 29
PLET Cécile	50 rue de la Libération	06 22 81 14 98
POIRIER Sabrina	2 Square de l'Europe	06 87 20 61 82
ROUSSEAU Christelle	10 rue de Normandie	02 43 30 31 73

AMIS PÊCHEURS, RANDONNEURS ET JOGGEURS



Club photo ARON

Chacun de nous profite de cet endroit magnifique qu'est le Parc des Forges, avec sa faune, sa flore, son terrain de jeux pour les enfants, sa Tour Eugène Sue et son mini-golf (clubs disponibles au café "Le Lion d'or").

Préservez ce site propre, c'est-à-dire : « Ne pas laisser vos débris, papiers, emballages, bouteilles plastique et verre » à même le sol.

À l'entrée principale du Parc, des colonnes de tri sélectif sont à votre disposition pour déposer vos déchets recyclables.

PRESBYTÈRE

" Paroisse Sainte Anne sur Aron "

Espace Missionnaire

Presbytère :

12 rue de Baladé - 53440 ARON
Tél. 02 43 04 21 00

Mail : paroisse-aron@orange.fr

Site paroissial :

diocesedelaval.fr/
espace.missionnaire@diocesedelaval.fr

Permanences (baptême, mariage, ...) :

- le mardi de 10h à 12h
- le samedi de 10h à 12h

Baptêmes enfants :

Mme CHARDRON : 02 43 00 03 37

Baptêmes adultes :

P. Maxime BEUCHER : 06 75 48 98 84

Éveil à la foi :

Mme CLIQUE : 06 68 53 18 74

Catéchisme :

M.C. DEMANGE : 06 07 82 59 50

Confirmation :

Espace missionnaire

Mariage :

Mme BEUGAS : 02 43 00 42 52

Funéraille :

Mme FINOT : 06 85 17 28 14

PASSAGE DES COMMERÇANTS AMBULANTS



BURGER TRUCK :

Le mardi soir

LA RÉGAL'ETTE :

Le jeudi midi

PIZZA :

Le samedi soir

DÉCHETTERIE

Les horaires des déchetteries et points de collecte :

	DÉCHETTERIES					POINTS DE COLLECTE		
	Martigné sur Mayenne	Parigné sur Braye	St fraimbault de Prières (Guélaintin)	Le Ribay	Lassay les Châteaux	Commer	Aron	Jublains
Lundi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)		9h30 - 11h45	13h30 - 17h30 (17h*)	16h - 18h (17h*)		16h - 18h (17h*)
Mardi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30				15h45 17h30 (17h*)	
Mercredi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)		13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45			9h30 - 12h (11h*)
Jeudi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30				15h45 17h30 (17h*)	
Vendredi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30		9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)		15h45 17h30 (17h*)	
Samedi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	13h30 - 15h30	9h30 - 11h45	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)	13h30 16h (15h*)	15h45 17h30 (17h*)	14h30 18h (16h30*)

* Horaires du 1^{er} Octobre au 1^{er} Mars inclus

À partir du lundi 6 janvier 2025, les bennes

"encombrants" seront définitivement retirées des points de collecte de Jublains, Commer et Aron.

En 2024, de nouvelles consignes de tri ont été mises en place dans les déchetteries. Le retrait de ces bennes en point de collecte vises à améliorer le tri et la valorisation des déchets tout en réduisant les volumes enfuis. En effet, les filières présentes dans les déchetteries permettent de garantir un traitement adapté à chaque type de déchet.

Les usagers sont invités à déposer leurs encombrants directement dans les déchetteries du territoire. Merci de votre compréhension et de votre engagement pour une meilleure valorisation des déchets.



DÉCHETTERIE

Pour rappel, vous pouvez déposer vos encombrants et autres déchets non acceptés dans les points de collecte, en déchetterie :

Déchetterie de Martigné sur Mayenne

2 Rue Belatrix,
53470 Martigné-sur-Mayenne

Déchetterie Parigné sur Braye

La Lande,
53100 Parigné-sur-Braye

Déchetterie St Fraimbault de Prières

Guélaintin,
53300 Saint-Fraimbault-de-Prières

Liste (non exhaustive) des filières en déchetteries :



Le service déchets de Mayenne Communauté reste à votre disposition
02.43.30.21.34
dechets@mayennecommunaute.fr



Pour rappel, tout dépôt sauvage est passible de 135€ d'amende (Code pénal : articles R634-2, R632-1N, R644-2).

CANTINE 2024/2025

- 1/ Pour les enfants :**
4,08 € par repas et par enfant.
- 2/ Pour les adultes :**
9,38 € par repas et par personne.

GARDERIE 2024/2025

Afin de bénéficier de la prestation de service ordinaire, la Mairie a l'obligation pour la garderie périscolaire d'une tarification indexée sur les revenus, par prise en compte du quotient familial des familles:

1/ Jours d'école (7h30 à 8h30 et de 16h20 à 18h30)

Quotient familial	1/2 h
Inférieur à 600 €	0.55 €
De 601 € à 900 €	0.57 €
De 901 € à 1350 €	0.59 €
Supérieur à 1351 €	0.61 €

2/ Mercredi (7h30 à 12h et de 13h30 à 18h30)

Quotient familial	1/2 Journée	Journée
Inférieur à 600 €	4.60 €	9.20 €
De 600 € à 900 €	4.85 €	9.70 €
De 901 € à 1350 €	5.10 €	10.20 €
Supérieur à 1351 €	5.40 €	10.80 €

3/ Amplitude (7h15 à 7h30)

Quotient familial	Matin
Inférieur à 600 €	0.92 €
De 601 € à 900 €	0.96 €
De 901 € à 1350 €	1.02 €
Supérieur à 1351 €	1.07 €

SURTAXE EAU ET ASSAINISSEMENT 2025

Surtaxe eau	Surtaxe assainissement
0.79 €/m ³	1.08 €/m ³

PONT-BASCULE 2025

Pour utiliser le pont-basculer, il est indispensable de se procurer un code abonné auprès de la Mairie.

Tarifs:

- ARONNAIS ____ 6.40 € / pesée
- EXTÉRIEURS ____ 10.60 € / pesée

DROITS DE PLACE 2025

- Vente sur la place de la bascule : tarif unique pour les occasionnels de **69.60 € par passage**.

Tarif aménagé aux marchands ambulants venant régulièrement toutes les semaines : **6.80 € par semaine** soit **326.40 € pour un forfait de 48 semaines par an**.

CONCESSION DE CIMETIÈRE

- Concession terrain trentenaire : 60 €
- Concession caverne trentenaire : 30 €
- Caverne (caveau) : 450 €

SALLE POLYVALENTE 2025

(salle près de la salle des sports)

- Vin d'honneur (sans les coupes) : 71 €
- Supplément pour les coupes : 38 €
- 10 Tables et 20 bancs : 40 €
- 5 Tables et 10 bancs : 20 €

MAISON COMMUNE DES LOISIRS 2025

Concernant la Maison de Commune des Loisirs, des travaux d'extension et rénovation sont programmés durant toute l'année 2025.

De fait, la salle est impraticable en 2025.

Il n'y a donc pas lieu d'établir de location pour 2025.

TENNIS 2024 / 2025

	Aronnais	Extérieurs
Adultes	25.50 €	66.90 €
< 18 ans	13.00 €	45.30 €
Invité	29.80 €	Pas de badge

SQUASH 2024 / 2025

	Aronnais	Extérieurs
Adultes	36.40 €	108.00 €
< 18 ans	15.50 €	54.00 €
Invité	45.25 €	108.00 €

ÉCOLE DU PETIT BOIS

M. GAUGAIN Frédéric, directeur.
10, rue de Baladé - 53440 ARON
Tél : 02 43 04 83 84

Les horaires de l'école sont les suivants :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
8h30 à 11h30 et 13h20 à 16h20

L'école dispose :
d'une salle de motricité pour les plus
petits et d'une salle de repos.



L'école est composée de **5 classes**, de la maternelle
au **CM2**, soit un effectif total de **119 enfants**.

Les locaux ont été rénovés et trois classes ont été
construites récemment.

Les classes sont toutes équipées de matériel informatique et de matériel de vidéo projection.



Des projets menés avec le tissu associatif local :
musée du château de Mayenne, CPIE (éducation à l'environnement), Mémorial des déportés de la Mayenne...

Quelques exemples de temps forts ces dernières années :

- Découverte de la faune aquatique de l'étang du parc des Forges (à proximité)
- Projets artistiques en lien avec le conservatoire de Mayenne (chorale, danse)
- Rencontres sportives dès la maternelle, olympiades au mois de juin
- Découverte du patrimoine local
- Sorties culturelles (cinéma, spectacle)
- Sortie au château de Bréteuil
- Classe de neige (tous les 3 ans) ...

Portes ouvertes : Vendredi 28 mars
16h30 - 18h

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les horaires de l'accueil périscolaire
(garderie attenante à l'école) **sont les suivants :**
Jours d'école : 7h15 - 8h30 // 16h20 - 18h30
Mercredi : 7h15 - 18h30

Tél : 02 43 32 38 23

Cantine :
Tél : 02 43 32 07 74

Les inscriptions à la cantine et la garderie se font via l'application ETICKET. Vous pouvez contacter la mairie pour avoir le mode d'emploi de connexion.



*Illustrations
des quelques
activités réalisées
le mercredi :*





COURSE AUX ŒUFS

Pas moins de 75 enfants se sont réunis le lundi de Pâques dans le Parc des Forges.

Les plus petits ont pu chercher des pommes de pins colorées dans le mini-golf qui leur était réservé. Quant aux plus grands, ils ont pu explorer tout le reste du parc.

La matinée s'est achevée par la distribution de la récompense (au chocolat bien entendu) et par un verre de l'amitié.



CHANTIER ARGENT DE POCHE

Lors des vacances scolaires, la commune d'Aron propose aux jeunes de 16 et 17 ans de participer aux chantiers Argent de Poche !

Cet été, accompagnés par les agents communaux et les élus, 6 jeunes ont réalisé diverses tâches : rangement et nettoyage dans l'école, entretien des espaces verts, nettoyage des chaises à la cantine, ...

Bravo et merci à eux pour leur engagement !



« UN ARBRE, UNE NAISSANCE »

Les familles d'enfants de la commune nés en 2023 étaient conviées à la mairie et au parc des forges. La municipalité a proposé aux familles de venir pour la plantation d'un arbre pour les naissances 2023.

« un arbre, des enfants », est une opération lancée par la région Pays de la Loire, depuis 3 ans et près de 250 communes ont répondu favorablement en faveur de cette démarche orientée vers la biodiversité.

Les services techniques et les élus ont retenu un chêne rouge. Il a été planté au parc des forges derrière l'abri pique-nique, situé route de Baladé. Chaque enfant a son prénom et sa date de naissance, indiqués au pied de l'arbre, sur deux ardoises préparées pour l'opération.

La plantation s'est faite sous un ciel couvert mais dans de bonnes conditions pour que l'arbre prenne et gagne quelques cm chaque année, ce que ne manquera pas de vérifier chaque famille.



VIN CHAUD DE NOËL

Les traditionnelles illuminations ont été mises en service. Côté église, rue de la Libération, comme devant les commerces, un rideau de guirlandes pare les lieux. Les illuminations sont renouvelées un peu chaque année et sont concentrées dans le bourg, précise le maire, Étienne Giffard. Et la féerie des fêtes de fin d'année dure près de quatre semaines, jusqu'à début janvier. Les habitants étaient conviés vendredi 13 décembre en soirée à déguster un vin chaud offert par la municipalité sous le préau de la cour de l'école Le Petit Bois, rue de Baladé.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Pour fêter l'arrivée de l'été, la fête de la musique, proposée par le Conseil Municipal, a fait son retour dans le Parc des Forges le vendredi 28 juin 2024.

Cette année, 2 associations ont été sollicitées pour mettre en place et organiser la restauration :

- l'Association des Parents d'Élèves
- Le Club de Foot d'Aron



Pour l'animation de cette soirée, notre confiance est restée à l'orchestre l'Ame Dedeur.



Puis, le Traditionnel Feu d'Artifice a été tiré sur l'étang dès 23h avant que la musique reprenne de bon cœur.

REPAS CCAS

Plus de 115 personnes au repas annuel du CCAS

115 personnes de plus de 65 ans ont répondu à l'invitation du Centre communal d'Action Sociale (CCAS) pour le repas annuel, le 13 octobre. Parmi elles, les deux doyens de la commune, nés en 1930 : Suzanne Leroy et Fernand Roncin.

Le repas, préparé par le restaurant l'Hermine d'Aron, a été servi par des bénévoles.

L'animation a été orchestrée par Michel Quentin. Au programme : partage de souvenirs, chansons, accordéon, petites histoires, bonne humeur et vive émotion. L'après-midi musical s'est achevé par une grande « farandole ».



Les deux doyens
du repas CCAS d'Aron :

Suzanne Leroy et Fernand Roncin, nés en 1930, accompagnés par le maire Etienne Giffard



LE TABLEAU DES ASSOCIATIONS

La commune d'Aron compte 13 associations fédérées par la F.A.A. (Fédération des Associations d'Aron). Elles sont à vocation sportive, culturelle, éducative et humanitaire, représentant un important tissu associatif, et proposant de nombreuses manifestations recensées dans le calendrier des fêtes.

La F.A.A. s'est équipée de matériel et le met à disposition des associations afin de mener à bien chaque manifestation (barnum, friteuse, sono, équipements divers...) .

ASSOCIATIONS	RESPONSABLE	ACTIVITES
Fédération des Associations Aronnaises	MONNIER Lionel ☎ 06.73.21.44.98	Groupement des associations
US ARON	LEFOULON Nicolas ☎ 06.75.55.97.81 D'ALMEIDA COELHO Jorge ☎ 02.43.04.11.10	Football Futsal
SPORTS LOISIRS	MICHAUD Maxime ☎ 07.82.94.67.53 NICOUX Alain ☎ 06.06.47.95.68	Activités diverses
Asso. Sportive et culturelle Ecole publique	GAUGAIN Frédéric ☎ 02.43.04.83.84	Jeux, pratiques de sports variés
Parents élèves - Ecole publique	DESBOIS Stéphanie apedupetitbois@gmail.com	Vide-Greniers, loto, soirée d'automne...
Familles rurales	COUSIN Hélène ☎ 06.30.86.80.80 PLET Cécile ☎ 06.22.81.14.98	Centre de loisirs, Gym Danse adultes et enfants
A.D.M.R	CHALOT Patricia ☎ 02.43.32.01.87	Service à la personne
Société de Chasse	CHARPENTIER Jean-Pierre ☎ 06.43.46.96.91	Chasse
Retraite Culturelle et Sportive d'Aron	ALEXANDRE Gustave ☎ 06.40.42.73.50 LEGROS Louis ☎ 06.77.47.78.55	Belote, pétanque, marche...
Comité gestion des Etangs	GIFFARD Étienne ☎ 02.43.04.21.02	Pêche
Association du Petit Bois	MONNIER Lionel ☎ 06.73.21.44.98	Animation de quartier
PLANEUR PASSION	BERTOLA Noël ☎ 06.95.61.74.04	Découverte des planeurs
Chemins, Nature et Patrimoine	CHEVALLIER Dominique ☎ 06.87.70.45.73 FORET Sandrine ☎ 06.22.34.26.24	Randonnées, découverte du patrimoine

RETRAITE CULTURELLE ET SPORTIVE D'ARON

- RcsA -

La Retraite culturelle et Sportive d'Aron a rassemblé en 2024, 156 adhérents de 62 à 95 ans.

Lors de son Assemblée Générale en janvier 2024 nous avons honoré Messieurs Maurice MORIN et Robert DARDENNE qui avaient relancé le club en 2011 avec Madame Cécile GUERY, merci pour leurs investissements au sein du bureau du club.

Merci également à Françoise HELBERT, qui a partagé ses talents de petit bricolage, d'atelier floral et de découverte de jeux en animant des ateliers, ce qui a permis à la RcsA de diversifier ses activités. Elle a quitté ARON pour se rapprocher de sa famille dans le sud Mayenne.

Nous organisons des activités hebdomadaires :

• Jeudi après-midi :

- **JEUX DE CARTES** : belote, tarot, scrabble et autres (Référentes : Bernadette LEBLANC - Colette HAREAU - Christiane HUBERT)

- **PÉTANQUE** (Référents : Didier LEPERT - Louis LEGROS)

• Vendredi matin : CHORALE

(Référentes : Gisèle RONDEAU - Marie-Dominique MONSIMIER)

• Vendredi après-midi : RANDONNÉES

suivant un planning (Référents : Marie-Madeleine ANDRE - Gérard JANVIER - Janine NEZAN - Jean-Claude GUET - Nicole GARRY)

• Mardi ou jeudi suivant la saison : VÉLO

(Référents : Louis LEGROS - Didier LEPERT)

PROGRAMME 2025 :

• **18 MARS** : Pot-au-feu, salle de Marcillé

• **AVRIL** : sortie au parc Oriental de Maulévrier

• **2 au 6 JUIN** : SEJOUR RANDO : Référents Gustave et Marylène ALEXANDRE en Ria d'Etel dans le sud Morbihan

• **SEPTEMBRE** : Barbecue de rentrée + sortie aux Iles Chausey

• **DÉCEMBRE** : repas de fin d'année

• **Les ateliers** : informatique, peinture et art floral seront reconduits et d'autres sont à l'étude

Les co-présidents : Gustave ALEXANDRE, Louis LEGROS et l'ensemble du bureau de la RcsA sont à votre disposition et à votre écoute. Vous pourrez aussi nous rencontrer lors de permanences à notre local rue des Loisirs pour les inscriptions et renseignements les 28 et 29 Janvier 2025 de 10h à 11h30.

N° téléphone : 06 40 42 73 50





Association des Parents d'Elèves du Petit Bois Ecole publique d'Aron

Qu'est ce que l'APE ?

L'APE est un regroupement de parents bénévoles qui œuvre dans le but d'apporter un soutien matériel et humain aux projets de l'école.

Bilan de l'année 2023 - 2024 :

Cette année encore, les nombreuses actions (vide grenier, marché de Noël, soirée de l'école et les ventes ponctuelles) mises en place par l'association ont permis aux enfants de pouvoir profiter de sorties pédagogiques tout au long de l'année : journée pédagogique au Refuge de l'Arche pour les classes de la toute petite section au CE1 et sortie sportive au parc de loisirs de Colmont pour les classes de CE2 au CM2.

Nouveauté cette année un cadeau a été offert aux élèves de CM2 pour leur départ en 6^{ème}.
L'APE a ainsi versé près de 2470€ à l'école.



Projet pour l'année 2024 - 2025 :

L'APE continue ses nombreuses actions dans le but de divertir les petits et les grands mais surtout d'aider à financer les projets de l'école.
Cette année les enfants de la classe de CE2 au CM2 sont partis en classe de neige au Collet d'Allevard.

Tous les parents sont les bienvenus lors de nos réunions et manifestations.
Nous avons besoin de vous !

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook pour ne manquer aucune information :
APE du PETIT BOIS.

Individuellement nous sommes une goutte d'eau.
Tous ensemble nous sommes un océan !

FAMILLES RURALES

Section GYM / DANSE

L'activité Gym Enfant/Adulte : 189 participants, animée par Marie-Laure MAIGNAN.

4 cours sont proposés :

- **Gym Santé** (cours complets pour entretenir son corps et son esprit) 21 participants, le mardi de 10h à 11h au complexe sportif.
- **Gym Form'** (step, renforcement musculaire, cardio) 27 participants, le mercredi de 20h à 21h à la salle des fêtes.
- **Danse Ados** (chorégraphies musicales, step, jeux) 42 participants, le mercredi au complexe sportif :
 - 1^{er} groupe pour les 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} : de 17h45 à 18h45
 - 2^{ème} groupe pour les 3^{ème} et lycéens : de 18h45 à 19h45
- **Minirobic** (éveil corporel, chorégraphies gymniques, jeux) 70 participants répartis en 3 groupes le vendredi au complexe sportif :
 - 1^{er} groupe pour Grande Section et CP : de 17h30 à 18h15
 - 2^{ème} groupe pour le CE1 et CE2 : de 18h15 à 19h15
 - 3^{ème} groupe pour le CM1 et CM2: de 19h15 à 20h15

Les groupes Minirobic et la Danse Ado présenteront leurs chorégraphies lors du **Gala annuel le vendredi 6 juin 2025** à partir de 20h au complexe sportif.





COMITÉ DE GESTION DES ÉTANGS COMMUNAUX

L'étang du vieil Aunay et celui de la forge sont traversés par un ruisseau le Touroux qui se jette dans le canal, puis continue son cheminement dans les deux étangs précités.

A la réception d'un courrier émanant du directeur départemental des territoires, responsable de l'unité des milieux aquatiques, nos sites passent d'un statut d'eaux closes à celui d'eaux libres.

Dorénavant, ils sont classés en première catégorie comme certaines rivières.

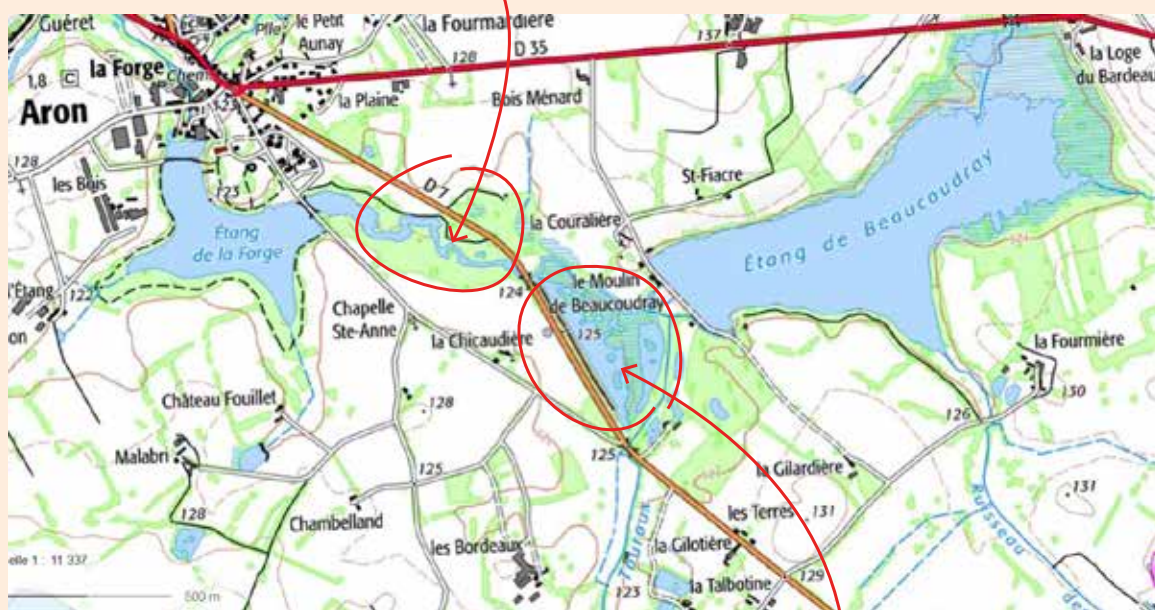
Pour pêcher sur ces lieux, il faudra une carte de la fédération avec le règlement de celle-ci.

La pêche ouvre la deuxième semaine de mars et ferme la troisième semaine de septembre. Le contrôle et la surveillance seront gérés par les gardes assermentés de la société de pêche de Mayenne.

L'étang du rivage situé route de Jublains (RD7) reste en eau close.

Le règlement et les contrôles sont gérés par les gardes communaux. L'ouverture de la pêche est le premier samedi de Mai et la fermeture est le premier dimanche de janvier au soir. Les cartes sont à acheter au bar Le Lion d'Or à Aron.

Étang du vieil Aunay



*Étang
du Rivage*

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

L'association des anciens combattants ne compte plus que quelques membres et a souhaité une dissolution. Ses membres se réunissaient à l'occasion des armistices du 8 mai et du 11 novembre, ainsi qu'en mars pour la commémoration de la guerre d'Algérie.

Le conseil municipal va prendre le relais avec la nomination d'un porte-drapeau et l'attribution des fonds restants de l'association afin d'entretenir le monument et apporter des gerbes de fleurs lors des cérémonies. D'une manière générale, nous nous dirigeons vers une célébration par an, souvenir des 3 commémorations, celle du 8 mai. Elle sera l'occasion d'assister à la messe, au défilé vers le cimetière et au moment de recueillement au monument aux morts.

Une nouvelle saison débute ! Cette saison 2024-2025 laisse entrevoir de très belles perspectives !

Notre club comptera cette année plus de 260 licenciés, joueurs et dirigeants, effectif jamais atteint par le passé ! Cette belle évolution du nombre de licenciés est le fruit d'une rigueur d'organisation approuvée, d'un dynamisme retrouvé et d'une attractivité issue d'un bon mélange entre ambition sportive et convivialité !

Sur le plan de l'attractivité, nous avons le plaisir de renouer avec la pratique féminine, puisque nous aurons 2 équipes en U13 et U15 cette saison.

Chez les jeunes, l'évolution des effectifs continue à être positive avec de plus en plus de jeunes à l'école de foot, et des équipes doublées dans chaque catégorie de U13 à U18.

Nos jeunes jouent toujours en entente avec les clubs de La Bazoge-Montpinçon, Marcillé-La-Ville, Grazay et Commer.

Dans les catégories jeunes U13 à U17, ces ententes nous permettent d'afficher des effectifs intéressants sur les plans quantitatifs et qualitatifs et donnent à chacun la possibilité de jouer dans une équipe de son niveau. A ce titre, je remercie l'ensemble des éducateurs de notre club, mais aussi des clubs de l'entente, pour leur investissement et leur dynamisme dans l'encadrement de nos jeunes.

Concernant les seniors, nous affichons aussi une belle évolution puisque nous engageons cette année une 4^{ème} équipe senior.

Enfin, sur le plan de l'organisation et de la structuration du club, nous sommes fiers et heureux d'accueillir cette année un jeune volontaire en service civique, Jonathan Guillet, ainsi que deux apprentis en charge des partenariats avec Alexandre Buschaud et de l'encadrement sportif de jeunes avec Kilien Feauveau-Marchand.

A nouveau, un réel plaisir d'aborder cette nouvelle saison, qui je l'espère nous apportera réussites sportives et convivialité !

Belle saison à tous

Nicolas LEFOULON,
Président.





SPORTS LOISIRS

THÉÂTRE

Adhésion : 15 €

- Adultes, le lundi de 20h30 à 23h
- Les ados, le mercredi de 17h15 à 18h45 et 18h45 à 20h15
- Les enfants et les préados, le jeudi de 17h à 18h30 et 18h30 à 20h

QI GONG



Adhésion : 200 €

Le jeudi de 10h à 11h ou de 18h30 à 19h30.

Le Qi Gong est une gymnastique traditionnelle chinoise qui associe mouvement lent, exercice respiratoire et concentration.

LOISIRS CRÉATIFS

Scrap, couture, crochet...

Adhésion : 15 €

Le mercredi soir de 20h30 à 22h30.

BADMINTON



Adhésion : 15 €

Le lundi de 18h30 à 20h30
le mercredi soir de 20h30 à 22h30
toute l'année.

COURIR AU PARC
DES FORGES

Course de 10km :
Dimanche 23 mars
au Parc des Forges.

L'ATELIER POTERIE

Adhésion : 45 €

Les séances se déroulent le jeudi
tous les 15 jours en période scolaire.

Deux créneaux sont proposés et à
choisir lors de l'inscription :
Soit l'après-midi de 14h15
à 16h15, soit le soir de
20h30 à 22h30.



TENNIS DE TABLE



Adhésion : 90 €

Les entraînements ont lieu le mer-
credi soir à partir de 20h30. Les
matches le vendredi soir à partir de
20h (en fonction des destinations).

PHOTO



Adhésion : 45€

Séance le mercredi soir de 20h15
à 22h30.

SELF DÉFENSE ET KARATÉ



Adhésion : 20€

Le lundi de 18h30 à 19h30.

YOGA



Adhésion : 160 €

Mardi soir : - 17h à 18h15 (classique)
- 18h30 et 19h45 (dynamique)
- 20h à 21h15 (classique)
Mercredi : 9h00 à 10h15 (classique).

ACTIVITÉ	RESPONSABLE	MAIL	TÉL.
BADMINTON	Amjed RJIBA Charlène LEMONNIER	sla.bad.aron@gmail.com	06 95 89 03 44 06 37 02 08 96
COURIR au Parc des FORGES	GUESNE Jérôme MORIN Olivier	jeromeguesne@wanadoo.fr oliv.morin@cegetel.net	02.43.00.96.20 02.43.77.95.51
PHOTO	JARRY Mélanie GALIENNE Ivan NICOUX Alain	photoclubaron@gmail.com	06.06.47.95.68
POTERIE ADULTE	LEMARIE Cécile DELHOMMEAU Rachel DURAND Simone	lemarie.jmc@orange.fr delhommeau.s@orange.fr	06.73.49.79.78 02.43.00.25.57
LOISIRS CRÉATIFS	BRINDEAU Myriam GUILLERME Anne-Marie	myriametdavidbrindeau@gmail.com yannickguillierme@orange.fr	07.86.12.61.89 06.83.16.55.94
SCRAP ENFANTS/ ADOS	HETE Magalie CHARRIAT Delphine	magalie.michel@gmail.com delphine.charriat@orange.fr	02.43.08.10.98 02.43.08.96.77
TENNIS DE TABLE	LECOINTRE Laurent BRETEAU Loïc CHARLOT Florian	tt.aronsportsloisirs@gmail.com	06 80 05 59 49
THÉÂTRE	Théâtre adultes : VIDY William Théâtre jeunes : MICHAUD Maxime Resp. technique : MONTARON Jacques	theatredesjeuxdits@gmail.com	06.79.85.56.97 07.82.94.67.53
YOGA	PETERS Marie-Laure	marielaure.peters@wanadoo.fr	06.45.31.03.51
SELF Défense	NEDJAAI Pascal	pascal.nedjaai@wanadoo.fr	06 20 43 47 81
QI GONG	BONIC Pascal LEMOSQUET Clara BEZIER Claudie	mariefrancoisegareau@gmail.com	06.35.37.53.19



ATELIER POTERIE – ADULTES

(saison 2024-2025)



Les séances se déroulent, environ tous les 15 jours, et hors vacances scolaires. Cécile, Rachel et Simone sont trois bénévoles à gérer l'atelier avec échange et l'entraide de tous pour un bon déroulement des séances. Partage d'idées, conseils et avis aident à progresser simplement et dans la bonne humeur. Notre activité fait partie de l'Association SLA (Sports Loisirs Aron) qui regroupe plusieurs activités (sportives ou manuelles).

Deux créneaux sont proposés et à choisir lors de l'inscription :

soit l'après-midi de 14h15 à 16h15, soit le soir de 20h30 à 22h30.

Les places sont limitées, par rapport aux locaux, mais aussi pour l'intendance et suivi des cuissons. L'activité ayant du succès, toute nouvelle demande d'inscription est mise sur une liste d'attente, sous réserve de place(s) libérée(s). Demande à envoyer par mail, en précisant en objet : demande d'inscription/ Atelier Poterie SLA, auprès de : Cécile LEMARIE : lemarie.jmc@orange.fr ou Rachel DELHOMMEAU : delhommeau.r@icloud.com



Pour cette année, divers projets sont proposés en plus des séances classiques :

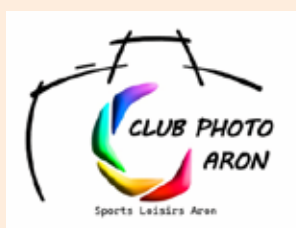
- **Raku au printemps** : Avec la technique Raku, on ouvre le four en pleine cuisson et les pièces sont totalement incandescentes (contrairement aux cuissons classiques où l'on attend que le four soit complètement refroidi avant de sortir les pièces). Ensuite on procède à l'enfumage des pièces.

Ce moment Raku à l'extérieur est toujours un plaisir, rempli de surprises et d'émerveillements.

- **Stage engobe avec la Céramiste Lynn "So Boho Céramiques"** au printemps 2025 - Céramiste mayennaise rencontrée lors d'un marché de potiers en septembre 2024 à Ger (50).

- **Visite de marchés ou expositions dans les environs**

Nota : Il n'y a plus d'atelier poterie pour les enfants par manque de bénévoles.



CLUB PHOTO

Relancé en 1998 autour de la photo argentique, le club photo rattaché à Sports Loisirs Aron a rapidement basculé vers le numérique.

Nous nous réunissons une fois par semaine le mercredi soir autour de différentes thématiques :

- Séances studio en lumière continue (Harcourt inspire beaucoup les adhérents)
- Défis photos en interne
- Technique de logiciels d'édition photo
- Utilisation approfondie des appareils
- Projets photographiques avec des associations, des expositions



Chacun des adhérents (15 adhérents cette année) a sa vision de la photographie et ses clichés préférés : portrait, paysage, architecture...

La photo c'est aussi de la réflexion, beaucoup de mise en scène parfois pour optimiser le message que l'on veut faire passer.

Cette diversification permet de s'enrichir autour de notre passion commune... **la PHOTOGRAPHIE !**

Le club photo est ouvert au débutant ou photographe confirmé avec un équipement modeste ou sophistiqué, l'important c'est l'envie de progresser, de partager notre passion.

Contact : photoclubaron@gmail.com
02 43 04 21 02

Mairie d'Aron
Parc des Forges - 53440 ARON



ADMR PAYS D'ARON

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945,
l'ADMR est le 1^{er} réseau associatif national de
service à la personne.

L'association ADMR Pays d'Aron intervient sur 5 communes:
Aron, La Bazoge-Montpinçon, Jublains, Grazay et Marcillé la ville.



Notre équipe d'aides à domicile et de bénévoles a pour objectif de maintenir le lien social et de répondre aux besoins de tous dans une démarche d'amélioration continue.

L'association propose les services suivants répartis en 4 pôles :

- **Service et soins aux seniors** : l'Admr place la personne au cœur de son approche
- **Accompagnement du handicap** : service adapté à leur projet de vie et à leur besoin
- **Enfance et parentalité** : garde d'enfant à domicile, service d'aide à domicile aux familles
- **Entretien de la maison** : ménage, repassage, entretien du linge...

Cette année, l'association s'est diversifiée en créant un **service Petits travaux Jardinage et bricolage** :

- Entretien du jardin : tonte, taille, enlèvement des déchets...
- Entretien du potager : arrosage, ramassage des légumes...
- Petits travaux de la maison en intérieur/extérieur

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de notre association.

L'association propose également un **service téléassistance Filien**.

Des aides financières existent et le crédit d'impôt peut s'appliquer à toutes les interventions.

Nos coordonnées :

ADMR PAYS D'ARON

ZA du Guéret - 53440 ARON

02 43 32 01 87

admrpaysdaron@admr53.fr

En dehors de ces horaires, du lundi au vendredi de 6h30 à 20h,

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-13h	9h-12h30		9h-12h30	
			13h-17h30	

hors jours fériés, un accueil téléphonique assure le relais.

En cas d'urgence le weekend : 06 37 32 09 59

Nous en profitons pour remercier :

- tous les bénéficiaires qui nous font confiance,
- les aides à domicile,
- notre secrétaire,
- et toute l'équipe de bénévoles.



1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne

SERVICES ET SOINS
Seniors

ACCOMPAGNEMENT
Handicap

PARENTALITÉ
Enfance

ENTRETIEN DE LA
Maison



L'association ADMR Pays d'Aron vous présente le téléservice de téléassistance ADMR : Filien. Conçu pour favoriser le maintien à domicile des seniors et personnes en situation de handicap, il permet d'être sécurisé chez soi 24h/24 et 7j/7.

Plusieurs adaptations sont disponibles :

- Le détecteur de chute qui déclenche automatiquement une alarme en cas de chute lourde suivie d'une perte de connaissance.
- L'émetteur supplémentaire pour le cohabitant

La téléassistance Filien aide, accompagne et surtout rassure. A chaque appel d'un abonné, que ce soit une urgence (chute, mal aise, agression...) ou juste pour discuter, ses opérateurs sont toujours là. Et après chaque intervention d'un aidant ou des services de secours, les équipes Filien s'assurent toujours que tout va bien.

Les responsables installateurs ADMR du Pays d'Aron sont :

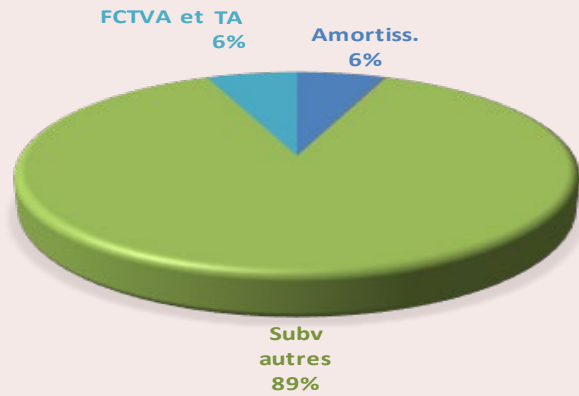
Mr Clément CHARLOT 07 68 00 87 60 - Mr Pierre FORET 06 86 75 22 71

RÉSULTAT FINANCIER 2023

SECTION D'INVESTISSEMENT

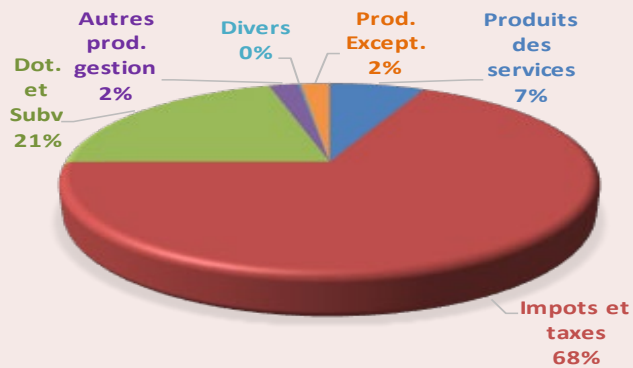
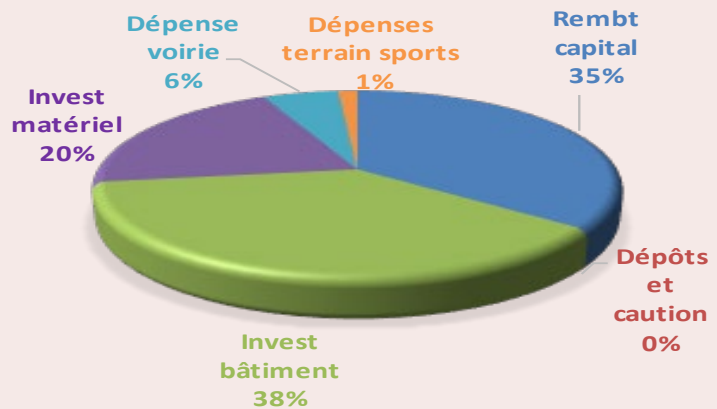
RECETTES

Amortissements	25 277 €
Subventions autres	368 508 €
FCTVA et TA	20 855 €
TOTAL RECETTES	414 640 €



DÉPENSES

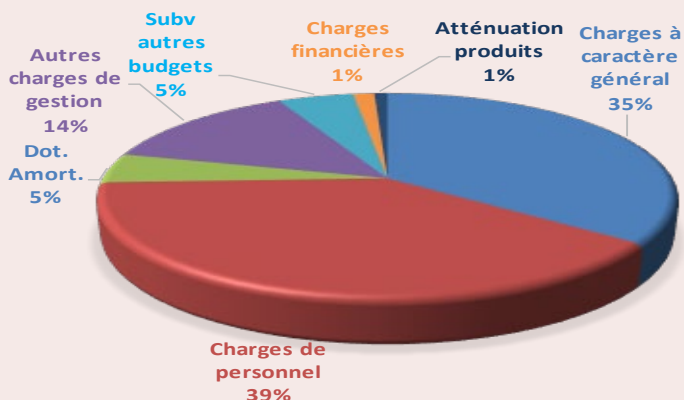
Remboursement capital	85 354 €
Investissement bâtiment	91 253 €
Investissement matériels	49 215 €
Dépenses de voirie	13 255 €
Dépenses terrain de sports	3 348 €
TOTAL DEPENSES	242 425 €



SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Produits des services	84 908 €
Impôts et taxes	846 707 €
Dotations et subventions	257 234 €
Autres produits de gestion	26 205 €
Divers	2 238 €
Produits exceptionnels	25 426 €
TOTAL RECETTES	1 242 718 €



DÉPENSES

Charges à caractère général	377 498 €
Charges de personnel	421 311 €
Dotation amortissement	50 094 €
Autres charges de gestion	147 322 €
Subventions aux autres budgets	53 817 €
Charges financières	14 923 €
Atténuation de produits	9 335 €
TOTAL DEPENSES	1 074 300 €

Les taux d'imposition en 2024 :

Taxe foncière bâti	42.71 %
Taxe foncière non bâti	41.40 %
Taxe d'habitation sur résidence secondaire	11.87 %

Les subventions 2024 :

Union sportive Aronnaise	6 778.00 €
RcsA	840.00 €
Association sports loisirs	510.00 €
Association familles rurales	17 500.00 €
Société de chasse d'Aron	100.00 €
Autres subventions	7 273.00 €

ÉCOLE PUBLIQUE	
Association parents d'élèves	480.00 €
Coopérative scolaire	1 219.00 €
Classe découverte (neige)	1 300.00 €

TOTAL SUBVENTIONS

36 000.00 €

INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX

Salle de danse

La salle de danse qui se trouve à l'étage de la salle de sport a été agrandie en prenant sur la mezzanine qui n'avait pas une réelle utilité.

Les travaux ont consisté à son agrandissement, changement du chauffage, changement des menuiseries extérieures et intérieures, pose de placard, installation de miroir de danse et réfection des peintures. La superficie est passée de 123 m² à 173 m².

Coût des travaux : 75 112 HT € - Montant des subventions : 20 526 €.



LA RESTAURATION de la Maison Commune des Loisirs

Les travaux de rénovation/extension de la MCL ont débuté en cette fin d'année. Ceci consiste à une rénovation de l'existant et un agrandissement de 180 m². Nous comptons environ 14 mois de travaux. Suite aux appels d'offres lancés en juillet 2024, les entreprises retenues ont été notifiées en novembre dernier.

Cette salle sera équipée de panneaux photovoltaïques et d'un chauffage par géothermie.

900 mètres de forage seront réalisés soit 6 puits de 150 mètres pour les besoins du chauffage. Les entreprises retenues sont :

- **Lot 1 désamiantage :**
Le Gal Amiante 49
- **Lot 2 voies et réseaux divers :**
entreprise TLTP Montsûrs
- **Lot 3 gros œuvre :**
entreprise HUAULT Mayenne
- **Lot 4 charpente bois-ossature bois-bardage bois :** entreprise Chevallier Mayenne
- **Lot 5 couverture-bardage métallique-étanchéité :**
entreprise Chevallier Mayenne
- **Lot 6 menuiserie extérieure aluminium-métallerie :** entreprise Brault-novalu Mayenne
- **Lot 7 Doublage-cloisons-plafonds : faux-plafond :** entreprise Jarry-Maillard Mayenne
- **Lot 8 menuiseries intérieures :**
ent. Brault-novalu Mayenne
- **Lot 9 Carrelage-faïence :**
entreprise Martel Oisseau
- **Lot 10 peinture-revêtements muraux-revêtements de sol :**
ent. Gérault Saint Berthevin
- **Lot 11 chauffage-ventilation-plomberie :** ent. Eiffage Energie Système Mayenne
- **Lot 12 électricité-courants forts-courants faibles :**
entreprise Dessaigne Le Corps
- **Lot 13 sondes géothermiques :**
ent. Aquassys Dol de Bretagne

Concernant le lot photovoltaïque, l'entreprise Cegelec de Bonchamp-les-Laval a été retenue.

Coût prévisionnel des travaux : 1 507 870 HT € - Montant estimé des subventions. 700 000 €

Nous lançons un appel à la population pour donner un nouveau nom à cette salle des fêtes. Alors à vos idées, envoyez-nous vos plus belles propositions pour cette nouvelle salle à aron.mairie@aron53.fr



Agrandissement de la supérette

Nous avons lancé un appel d'offres début juillet pour un agrandissement de la supérette de 75 m². Le retour des offres nous a permis de retenir les entreprises qui vont effectuer les travaux.

- **Lot 1 terrassement - gros œuvre :** ent. BTEM Louverné
- **Lot 2 Charpente - bardage-menuiserie extérieure :** entreprise Chevallier Mayenne
- **Lot 3 étanchéité :**
entreprise Chevallier Mayenne
- **Lot 4 carrelage :**
entreprise Martel Oisseau
- **Lot 5 électricité :**
entreprise Dessaigne Le Corps
- **Lot 6 plomberie-chauffage-ventilation :** entreprise LGP Laval

Coût des travaux : 190 997 HT € - Montant des subventions : 45 707 €

TERRAIN SYNTHÉTIQUE

Mayenne Communauté a inscrit dans son programme d'investissement, un montant de 3 millions d'euros pour la réalisation de terrains synthétiques et un groupe de travail « sport intercommunal » a travaillé depuis le printemps 2024 sur le sujet. Voici les objectifs poursuivis :

- Affirmer la priorité des pratiques autour des enfants et des jeunes (7 à 18 ans) afin de faire davantage de sports notamment en période hivernale durant laquelle les terrains sont peu praticables,
- Recenser les associations sportives pouvant utiliser ces futures installations à partir de terrains déjà existants,
- Déterminer les besoins quantitatifs et géographiques sur le territoire de MC (L'union Sportive Aronnaise qui compte 230 licenciés a constitué récemment des ententes avec les communes voisines afin de pouvoir organiser des rencontres avec les équipes des autres territoires).
- Proposer les implantations des futurs terrains synthétiques.

Ce groupe a proposé que les communes suivantes puissent accepter la présence de terrains sur leur territoire, à la charge de l'intercommunalité : 4 communes vont pouvoir accepter la construction de terrains : Aron, Lassay-les-Châteaux, Martigné et Contest.

Il est convenu que MC prenne à sa charge la maîtrise d'œuvre pour la réalisation, les travaux de création du terrain, les équipements intégrés (buts, main-courante, abris de touche ...) et l'entretien des terrains (hors éclairage).

La commune d'Aron met à disposition les vestiaires aux jeunes joueurs qui exercent, notamment le samedi et le mercredi et l'organisation des rencontres est effectuée par les services de MC.



DESEMCOMBREMENT

Vous rêvez de désencombrer votre maison, votre armoire mais vous ne savez pas par où commencer ? Mayenne Communauté et le CPIE Mayenne vous lancent un défi « On désencombre ! » pour adopter des comportements de consommation plus responsables et durables tout en libérant votre espace de vie !

Désencombrer, trier, respirer !

Pendant environ 6 mois, de janvier à juin 2025, Mayenne Communauté et le CPIE Mayenne proposeront des défis très régulièrement afin de vous encourager à désencombrer un espace ou un type d'objets que nous avons tous tendance à avoir chez nous. Pour encourager tout un chacun à participer, les défis seront simples et rapides : l'idée est de consacrer 30 minutes maximum à chaque défi (environ chaque semaine) !

En complément, plusieurs temps forts et ludiques seront proposés aux habitants du territoire pour guider les participants dans leur processus de désencombrement. Au programme : des ateliers, des visites, des cafés-discussions, etc.

Prêts à relever le défi ?

A partir de mi-novembre, le CPIE sera présent sur les marchés et dans les supermarchés pour recenser les foyers intéressés par ce défi.

Vous pouvez aussi manifester votre intérêt en envoyant un mail à : ondesencombre@mayennecommunaute.fr ou en nous contactant au 02 43 03 79 62 !



La Gare le nouveau local jeunes

Depuis le 9 septembre, les jeunes collégiens et lycéens du territoire sont accueillis à Mayenne dans le nouveau local jeunes, la Gare.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis scolaires entre 15h30 et 18h30, les jeunes peuvent poser leur sac pour se détendre, jouer, travailler, manger, échanger. Sur l'ensemble des ouvertures, 2 animateurs sont présents.

Le mercredi, l'ouverture dès 11h30 permet à ceux qui le souhaitent de manger au local avant de se rendre à leurs activités extrascolaires et ce jusqu'à 18h30.

L'accueil est libre et gratuit.

Les jeunes collégiens retrouvent sur les temps de pause méridiens les animateurs au sein de leur collège.

Pendant les vacances scolaires, les animateurs proposent des activités sportives, créatives, d'expression, des sorties,... au sein d'ados'com. Le programme est à retrouver au local, sur les réseaux sociaux, sur le site internet de Mayenne communauté, dans votre mairie, ...

Pour plus d'informations :
adoscom@mayennecommunaute.fr
02 43 30 21 56

LES HAIES BOCAGÈRES

Un milieu indispensable pour l'Homme

Milieu de vie pour la faune et la flore, stockage carbone (lutte contre le changement climatique), frein aux ruissellements, infiltration de l'eau, résilience des sols, lutte contre les inondations...etc. Tant de services rendus par l'Arbre pour l'Homme, et pourtant, le bocage ne cesse de régresser et d'être perçu comme une contrainte.

• Qui est concerné ?

Exploitants agricoles, particuliers, élus... Tous les citoyens sont concernés de près ou de loin par le bocage.

• Le PLUi, une réglementation spécifique de notre territoire

Plusieurs réglementations existent autour de l'Arbre et la haie. Afin de répondre au mieux aux enjeux du territoire, Mayenne Communauté a répertorié l'ensemble des haies du territoire dans son Plan Local d'Urbanisme Intercommunale (soit 100% du linéaire). Une Déclaration Préalable (formalité administrative) est donc obligatoire pour l'abattage de haies et arbres protégés ou situés en secteur protégé (abords d'un monument historique ou secteur patrimonial remarquable). Ce règlement s'applique de la même façon pour tous les citoyens, il indique de manière générale que :

- De manière générale, l'ensemble des haies du territoire de Mayenne Communauté sont protégées.
- L'entretien et/ou la valorisation de celles-ci est possible en restant raisonné.
- Tout arrachage doit faire l'objet d'une Déclaration Préalable au titre de l'urbanisme (accompagnement du technicien bocage).
- Si la destruction est autorisée, la compensation doit être au moins d'un linéaire équivalent et composé d'essences locales.

A noter : Chaque projet est différent et chaque compensation est prise au cas par cas. Quand on parle de modification du paysage et d'impact environnemental, le maximum d'éléments doit être pris en compte lors de l'échange avec le technicien pour concilier au mieux les différents enjeux.

• Je me pose des questions. Qui peut m'aider ?

Le technicien bocage de Mayenne Communauté est là pour vous accompagner administrativement, répondre à vos interrogations et vous conseiller sur la plantation, l'entretien ou encore la valorisation du bocage. La mairie reste le premier interlocuteur en cas de questions.

• Quelles sont les démarches en cas de coupes/arrachages ?

En cas de coupe/abattage ou arrachage d'arbres, une Déclaration Préalable au titre de l'urbanisme est nécessaire.

• Si je ne fais pas de déclaration préalable, qu'est-ce que je risque ?

Des procédures judiciaires peuvent être engagées et aboutir sur des sanctions pénales en cas d'abattage sans autorisation !

La bonne application de la réglementation au titre de l'urbanisme dépend de la police du Maire. Des mesures compensatoires devront aussi être mises en œuvre.

ATTENTION ! Plusieurs réglementations s'appliquent aux arbres et à la haie (Politique Agricole Commune, réglementation des Espèces Protégées...etc.).

Ayons les bons réflexes, demandons conseils avant d'intervenir.

Contact utile ! Quentin Crétois
Technicien Bocage

06 84 71 93 22

quentin.cretois@mayennecommunaute.fr



AVEC LA HAIE-SÈCHE, UTILISEZ VOS TAILLES SANS BROYEUR !

On parle beaucoup de l'utilisation des tailles broyées au jardin, qui sont un paillage intéressant pour les parterres ou un bon complément pour un compost équilibré. Mais il existe aussi des façons de valoriser les tailles sans avoir besoin de les broyer : la haie sèche, aussi appelée haie de Benjes. Cette technique, très simple à mettre en place, consiste à créer une barrière naturelle avec les branchages coupés.

La haie sèche a de nombreux avantages : simplicité et rapidité d'installation, elle ne demande pas d'attendre plusieurs années avant de former une véritable clôture. Décorative si vous choisissez de réaliser un plessis sur l'extérieur, elle ne coûte rien ou presque à installer.

Elle offre également un refuge à de nombreux auxiliaires du jardin, aussi bien des petits

mammifères comme le hérisson que des insectes ou les oiseaux comme le bruant jaune, le rouge-gorge, le pouillot véloce, la linotte mélodieuse, le troglodyte mignon....

Elle permet aussi de diviser les espaces au jardin, de créer un brise vue, voir même de protéger des plantations du vent et peut même servir de support de culture pour des courges rampantes par exemple. Placée à l'emplacement d'une future haie, elle pourra même servir de base à l'apparition d'une haie vive !

La mise en place est simple : plantez des piquets d'environ 7cm de diamètre et de la hauteur que vous souhaitez pour faire la haie que vous enfoncerez d'au moins 20cm en terre. Plantez les piquets sur deux rangées tous les 60cm à 100cm. La hauteur des piquets, l'espacement central ainsi que le nombre de piquets

dépendra de la hauteur, de la taille et de la longueur de haie sèche que vous souhaitez créer ! Une fois les piquets en place, il suffit d'empiler les branches à l'intérieur en veillant à les tasser de façon régulière. Vous pouvez garder les branches les plus souples pour faire un plessis sur la partie externe. Et c'est tout ! Votre haie sèche est prête !



UNE APPLICATION POUR LE COVOITURAGE

Exit Klaxit, bonjour BlaBlaCar Daily. Mayenne Communauté est partenaire de Klaxit, application de covoiturage, depuis septembre 2022. En 2023, 34 000 trajets ont été réalisés via l'application. Le dispositif de covoiturage a évolué depuis mars dernier. Klaxit a fusionné avec BlaBlaCar Daily.

Comment ça marche

Fonctionne pour des trajets de 5 à 60 km dont le départ et l'arrivée sont situées dans la région des Pays de la Loire



Le conducteur perçoit 0.75 € par trajet jusqu'à 17km et 0.10 € par km supplémentaire (à raison de 84 € maximum par mois) gratuit pour le passager de 18 ans et plus (participation prise en charge par Mayenne Communauté et la Région).

UTILISATION DES FEUILLES AU JARDIN

À l'automne, les arbres nous offrent une ressource précieuse : les feuilles mortes. Souvent déposées en déchetterie, elles ont pourtant de nombreux usages au jardin. C'est pourquoi, comme en 2023, les ressourceries de feuilles reviennent en déchetteries. Ces espaces vous permettent de récupérer des feuilles mortes à utiliser dans votre jardin, déposées par des jardiniers qui n'en n'avaient pas l'utilité.

Les feuilles mortes offrent de nombreux avantages pour entretenir et enrichir votre jardin. Si vous les tondez en même temps que votre pelouse en mode mulching, elles nourriront directement votre pelouse en se décomposant naturellement, apportant ainsi des nutriments essentiels. Vous pouvez également les tondre, les ramasser, puis les laisser en tas

: mélangées à l'herbe coupée, en quelques mois, elles se transformeront en un terreau riche et prêt à l'emploi pour le printemps.

Les feuilles mortes peuvent être utilisées comme paillage, broyées ou non. Ce paillage est parfait pour protéger la terre du potager pendant l'hiver, en la préservant du froid et de l'érosion. Il enrichit également les massifs en apportant des éléments nutritifs à la terre.

Conserver les feuilles dans un silo à feuilles est une autre astuce efficace. En les stockant ainsi, vous disposerez d'un excellent apport carboné (aussi appelé brun/sec) équilibrant pour produire un compost de qualité tout au long de l'année. Ce compost enrichira vos plantes et fleurs, tout en améliorant la structure de votre sol.

En résumé, les feuilles mortes sont une ressource précieuse pour jardiner de manière économique et naturelle. Pensez donc à en faire bon usage, ou à profiter des ressourceries de feuilles en déchetteries pour enrichir vos espaces verts tout en participant à un geste écologique collectif.

Ressourceries de feuilles du 14 octobre au 1er mars, dans les déchetteries de Parigné-sur-Braye, Lassay-les-Châteaux et Martigné.



Dessin d'un silo à feuilles
© Ida Bordier



Tas de feuilles
© Mayenne Communauté



Ressourcerie de feuilles
© Mayenne Communauté



Silo à feuille
© CPIE Mayenne

NOUVEL ÉQUIPEMENT POUR LE NETTOYAGE DES CONTENEURS

Le service déchets de Mayenne Communauté a récemment fait l'acquisition d'un nouvel équipement : un camion dédié au nettoyage des points d'apports collectifs. Ce véhicule est équipé d'un karcher, d'un réservoir d'eau chaude et de dispositifs spécifiques pour le lavage des conteneurs.

Grâce à cet outil performant, un agent du service déchets de Mayenne Communauté effectuera des passages réguliers sur l'ensemble des points d'apport collectif. Ce camion permettra de nettoyer l'extérieur des conteneurs, en particulier les zones

souvent difficiles d'accès comme le dessus des conteneurs de tri et les tambours des conteneurs semi-enterrés (CSE) dédiés aux ordures ménagères résiduelles.

Ce nouvel équipement représente un investissement de 125 000 € pour le service et la création d'une nouvelle mission, représentant entre deux à trois jours de travail par semaine. Cette évolution des missions s'inscrit dans un contexte global de transformation du service, avec la suppression progressive des derniers bourgs en porte-à-porte au profit du 100 % apport collectif. Ce changement, en plus

de permettre une meilleure maîtrise du budget, permet d'adapter les missions des agents aux nouvelles réglementations et aux enjeux de prévention des déchets.



Camion de nettoyage
© Mayenne Communauté

AVENTURIERS DU CANAL

Vendredi soir 13 juin 2025

Naviguer dans notre histoire,

par Michel Giffard

C'est aussi naviguer parmi les mots du passé. Notre village, Aron, centre métallurgique important autrefois, a fourni au "Glossaire des parlers du Bas-Maine" quelques mots originaux comme "béchrons" qui désigne les clous de souliers. (On dit aussi des békés").



Les aventuriers du canal ont trouvé plaisir à renouer avec le langage de nos anciens.

Bin vrai, çà va cause dans les chaumières - Les aventuriers du canal y vont réunir la population au mois d'juin de c't'année. Y sont en train d'prépare eune souèrée Spectacle aux Forges. Y vont nous faire vouèr les photographies. L'lend'main y vont s'dégourdi Y'aura eune balad' l'long du canal J'ai ouï dire qu'y vont s'aperche d'la MARE A COUILLA. "



**Déroulement de l'histoire
du canal, animations**

**Soirée projection
théâtralisée avec les
enfants de l'école**

**Exposition Photos
sur le canal et
son environnement**

Samedi après-midi 14 juin 2025

Balade pédestre le long du canal

“ les lieux empruntés et leurs légendes ”

Animation nature, commentaires sur les lieux, Scénette dite par les enfants,



De **Vaujuas**, Marcillé la ville à **Guéret**, Aron, les lieux qui ont marqué l'histoire

Les lavoirs disparus

Les “ Laveuses ”

Bien qu'agenouillées dans un carrosse qu'il était dur ce linge qu'il fallait battre et taper !

Qu'elle était rude à manier la brosse de chiendent pour évacuer la saleté incrustée dans le linge !

Qu'il était curieux le bruit du savon de Marseille sur la planche rythmant les va-et-vient des bras !

Il se créait un décor presque intime entre la vapeur des lessiveuses, le linge qui s'égoutte sur les tréteaux et les brouettes qui attendent leur chargement.

Car ils sont terriblement lourds ces draps trempés ainsi que les vêtements de travail !

Le lavoir est aussi un lieu d'échange où la parole se libère ; pas que les nouvelles du bourg mais des choses confiées et partagées sur leur vie de tous les jours ; le lieu devenait une sorte d'agora...

Malgré la dureté de ces tâches, la parole circulait souvent joyeusement : l'absence des hommes ne semblait pas être un problème...



Madame Talois, noble figure Aronnaise.

Elle habitait rue de la Reinière pas loin de l'Etang des Forges. Elle a fréquenté maintes et maintes fois les lavoirs. Que d'histoires, de confidences voire de papotages ont animé ces heures de dur labeur des lavandières...

« Revoir les images pour faire revivre dans nos mémoires ces quelques instants du passé »

Contact aventuriers du canal : Gérard Madiot, Dominique Chevallier,
Michel Roulin, 06 79 85 56 97, Roger boutilly - Email gerard.madiot0102@gmail.com

LES AUTORISATIONS D'URBANISME



MAYENNE
communauté

Murs

- de soutènement ou < 2 m. de hauteur (sauf si en clôture) = pas de formalité
- ≥ 2m de haut = DP
- en secteur protégé = DP (quelque soit la hauteur)

Changement de destination

- sans travaux ou avec travaux ne modifiant pas la façade ou les structures porteuses du bâtiment = DP
- avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade = PC

Piscine non couverte

- ≤ 10m² ou restant moins de 3 mois = aucune formalité (sauf secteur sauvegardé = DP)
- bassin > 10m² et ≤ 100m² = DP
- bassin > 100m² = PC

Piscine couverte

- couverture H < 1,8m = DP
- couverture H ≥ 1,8m = PC

Extension : véranda, garage, surélévation pièce

- ≤ 20m² = DP
- 20 à 40m² en zone U = DP (sauf si seuil 150m² surface plancher dépassé du fait du projet, autres zones = PC)
- > 40m² = PC

Fenêtre de toit, panneaux photovoltaïques, modification de toiture = DP

(Si remplacement à l'identique aucune formalité sauf en secteur protégé)

Modification aspect extérieur

- ajout ou suppression fenêtre, modification menuiseries extérieures, pose d'un auvent, transformation de garage en pièce de vie, etc. = DP
- ravalement de façade à l'identique = aucune formalité sauf en secteur protégé

Construction isolée, annexe (garage, abri de jardin, pergola, carport, serre de jardin)

- ≤ 5m² = aucune formalité (sauf secteur protégé = DP)
- > 5 et ≤ 20m² = DP
- > 20m² = PC

Construction maison par un particulier = PCMI

- surface plancher < 150m² = pas d'architecte
- surface plancher ≥ 150m² ou si construction destinée à la vente = architecte obligatoire

Terrasse non couverte :

- de plein pied (jusqu'à 80 cm au-dessus du sol) ou si surélévée et inférieure à 5 m² : aucune formalité (sauf en secteur protégé et/ou si modifie la façade = DP)
- Au-dessus de 80cm de hauteur et de 5 à 20m² = DP
- Au-dessus de 80 cm de hauteur et > 20m² : PC (sauf si en extension et en zones U = DP jusqu'à 40m²)
- Au-dessus de 80 cm de hauteur et > 40m² = PC

Clôture et portail = DP (sauf en zones A et N)

- Clôtures en secteur protégé = DP (quelque soit la zone)



Démolition totale ou partielle

En zones U et AU et en secteur protégé = PD

Un projet non soumis à formalité d'urbanisme doit néanmoins être conforme à la réglementation.

DP : déclaration préalable (délai instruction : 1 mois) - PC : permis de construire (délai instruction : 3 mois)

PCMI : permis de construire maison individuelle (délai instruction : 2 mois) - PD : permis de démolir (délai instruction : 2 mois)

Secteur protégé : inscription au décali inscription de 1 mois minimum ; périmètre des abords des monuments historiques. Site Patrimoine remarquable (SPR) : sites classés et sites inscrits.

Recours à l'architecte obligatoire pour les permis de construire dans les cas suivants :

- dossier déposé par une personne morale. Pour les personnes physiques : surfaces planches créées ≥ 150m² ou pour un projet d'extension lorsque l'extension est ≥ 150 m² ou que le projet conduit à dépasser ce seuil de 150 m².